

KP1 

Créateur de systèmes constructifs

**KP1 garantit l'esthétique
des planchers :
prédalle + traitement des joints**



VOS attentes

1 ✓

Des solutions techniques pour libérer de l'espace à vivre

2 ↘

Une garantie de la qualité finale de vos réalisations

3 ↘

Des délais de construction respectés

4 ↘

Une enveloppe budgétaire optimisée

un engagement complet

> La prédalle KP1

Libérer de l'espace

A l'heure où l'espace devient la vraie préoccupation du logement collectif, **KP1** innove et offre une garantie de confort égale à celle des maisons individuelles, grâce aux grandes portées de ses prédalles.

Accélérer le rythme du chantier

Les entreprises de construction qui utilisent la prédalle **KP1** connaissent bien ses avantages sur le chantier : maîtrise des plannings, encombrement réduit, mise en œuvre accélérée, valorisation du travail des équipes... Le parti-pris de la performance !



> Halte aux idées reçues !



Les percements à posteriori

Percements et scellements à posteriori dans les planchers sont possibles et faciles, moyennant un surcroît d'armatures évalué dès le début du projet !

Flèche et contre-flèche

Dès la conception, nos calculs nous permettent d'éviter les problèmes de contre-flèches différentielles.

> Les joints de prédalles : un savoir-faire maîtrisé

Nos équipes de recherche, en collaboration avec le CERIB et la FIB, confirment que la bonne tenue des joints dépend principalement de la qualité de la finition. **KP1** a donc formé un **réseau national d'applicateurs** pour assurer le jointoiment des prédalles, tout en garantissant la finition. Nos équipes d'applicateurs travaillent exclusivement sur les prédalles **KP1**. Ils utilisent les produits adéquats et maîtrisent parfaitement les techniques de mise en œuvre.



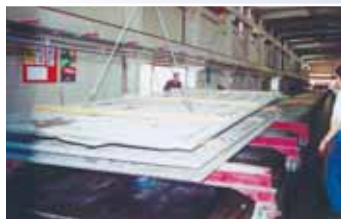
> Mise en œuvre finition

Le peintre qui assurera les finitions doit être présent lors de la réception des prédalles jointoyées. Les prédalles sont réalisées sur un banc métallique et offrent ainsi une sous-face prête à peindre (parement courant). Il suffit d'un simple égrenage et d'une application de 2 couches d'enduit croisé pour pouvoir commencer la peinture.

les garanties contractuelles

> Garantie de fabrication

AVIS TECHNIQUE
N° 3/96-277



Nos prédalles sont conçues et fabriquées conformément à l'Avis Technique et répondent aux normes les plus exigeantes. Notre production fait l'objet d'un contrôle externe régulier, réalisé par des inspecteurs du CSTB. Chacune de nos usines possède son propre certificat CSTBat.



> Garantie de finition

KP1 s'engage sur une garantie de parfait achèvement lorsque le traitement des joints a eu lieu sous contrat avec notre réseau national d'applicateurs.

La tenue du produit de joint est garantie pendant un délai d'un an après la réception par le maître d'ouvrage.



> Garantie de mise en œuvre

Références DTU :

La mise en œuvre de notre prédalle doit suivre les recommandations du DTU 59.1 (NF P 74-201-1 "Travaux de peinture des bâtiments") :

Enduisage repassé : l'enduisage repassé s'effectue en deux passes avec ponçage ou égrenage entre passes pour parvenir à un état de surface bien dressé. Ce type d'enduisage conduit à une opacification complète.

Égrenage : l'égrenage a pour but d'éliminer les grains ou petites projections qui subsistent en surface des plâtres neufs et que l'époussetage ne peut enlever. L'égrenage s'exécute à sec, le matériau étant sec à l'aide d'un couteau ou d'une lame à enduire ou d'un riflard.

L'égrenage est exécuté de façon à ne pas blesser le support.

L'égrenage doit être suivi d'un passage à la brosse dure avant enduisage pour les finitions B et A sur éléments de plâtre lisse et ouvrages en staff.

Documents de référence :

- Fiche technique Lordal PE
- Document F.I.B. : "Les planchers à prédalles - Composants clés de vos ouvrages"
- Document F.I.B. : "Les planchers à prédalles - Réalisation et finition des plafonds"



" La prédalle, bien utilisée, est aussi un facteur de simplification de nos chantiers."



Michel Baudet
Société ERC Harranger

Président régional UMGO Poitou-Charente

"Cette solution apporte, dans les constructions, une amélioration sensible de notre productivité. La prédalle nous permet de répondre au mieux aux délais exigés par les promoteurs. Nos équipes apprécient ce produit qu'elles connaissent depuis longtemps. Je rajouterais que la prédalle, bien utilisée, est aussi un facteur de simplification de nos chantiers."

Olivier Houssay
ETPO Nantes

Conducteur de travaux

"Les cadences de chantier et les impératifs de qualité pour les sous-faces de planchers nous amènent souvent à utiliser la prédalle. Pour ce qui est de la réalisation des joints, nous faisons toujours appel à des entreprises expérimentées. KP1 a bien compris que les entreprises ont besoin de s'entourer de professionnels qualifiés. L'offre globale KP1 et l'expérience des professionnels sollicités permettent de garantir un vrai résultat et d'apporter une satisfaction globale."

Sur l'un de nos derniers chantiers, le maître d'ouvrage était plutôt réservé sur l'utilisation des prédalles. Le retour d'expérience apporté par KP1 et son partenaire ont facilement permis de le convaincre !"



"L'offre globale KP1 et l'expérience des professionnels sollicités permettent de garantir un vrai résultat et d'apporter une satisfaction globale."

"KP1 apporte, d'après moi, plus qu'une simple prédalle précontrainte ... L'offre globale s'appuie sur des fondations profondes de plusieurs années d'expérience."



Jean-Marc Bucher
Cabinet Bucher
Architecte

"KP1 apporte, d'après moi, plus qu'une simple prédalle précontrainte ... L'offre globale s'appuie sur des fondations profondes de plusieurs années d'expérience. Les joints de prédalle sont réalisés par de vrais spécialistes. Cette solution novatrice est sécurisante pour le gros œuvre comme pour le peintre. Elle permet de travailler dans un véritable climat de confiance."

KP1 démontre ainsi qu'il sait non seulement rester à l'écoute des préoccupations de l'architecte et du maître d'ouvrage, mais aussi nous apporter des réponses très satisfaisantes ..."

retour d'expérience



Nom de la réalisation :
*Les Nouvelles Cliniques Nantaises
Centre Catherine de Sienna*

Entreprises : *SOGÉA et ETPO*
Lieu : *rue E. Tabarly - Rezé (sud de Nantes)*
Maître d'ouvrage : *Les Nouvelles Cliniques Nantaises*



Nom de la réalisation :
Villa d'Erlon

Entreprise : *ETPO*
Lieu : *rue d'Erlon - Nantes*
Maître d'ouvrage :
ILVE Le Moine



Nom de la réalisation :
La Boiserie, Le Suffren

Entreprise : *BSB*
Lieu : *zac du quartier ouest -
56890 St Avé*
Maître d'ouvrage : *Espacil
1 av. Pierre Mendès France à Lanester*



www.kp1.fr

M.I.N. Bâtiment D
135, avenue Pierre Sépard
84000 Avignon
Tél. 04 32 75 12 00
Fax. 04 32 75 31 21

N°Azur 0 810 124 164

Prix d'un appel local